



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 18 décembre 2023

Contact presse :
06.39.60.74.27 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Qualité de l'eau : maintien de l'interdiction de consommation de l'eau du réseau dans le sud-est de l'île

Suite à la non-conformité constatée ce jeudi 14 décembre, de nouveaux contrôles de la qualité de l'eau ont été réalisés. Parmi les résultats d'analyse reçu ce jour, l'un d'eux confirme la présence de plomb dans l'eau traitée, au-delà du seuil d'alerte.

Il est par conséquent nécessaire de maintenir les mesures d'urgences déjà en vigueur. Pour rappel, celles-ci sont circonscrites aux villages de **Tsararano, Ongojou, Dembeni, Iloni, Hajangoua, Hamouro, Ngnambadao, Bandréle village.**

Aussi, et dans l'attente des prochains résultats, l'eau est toujours considérée comme non potable jusqu'à nouvel ordre et ne peut en aucun cas être consommée pour les usages suivants : boisson, préparations alimentaires et hygiène bucco-dentaire. Ni l'ébullition, ni l'ajout de chlore ne rendent l'eau potable.

L'ARS poursuit ses analyses de recontrôle suite à cette non-conformité. Les résultats des prochains prélèvements seront connus et communiqués dans les jours à venir.